

L'Avocat vu par le Philosophe

BENOIT FRYDMAN

*Centre Perelman de philosophie du droit
Université Libre de Bruxelles (ULB)*

Publication originale / Comment citer ce texte : B. FRYDMAN, « L'avocat vu par le philosophe », *Références*, 2023.

Édition du corpus complet des œuvres de Benoit Frydman
— <https://benoitfrydman.com/fr/other/2023-l-avocat-vu-par-le-philosophe>

Benoit Frydman

L'avocat est regardé par le philosophe depuis près de 2.500 ans. Et il est mal vu, très mal vu. Pour la philosophie édifiante, instituée par Platon, l'avocat est le contraire du philosophe : un mercenaire, qui s'occupe uniquement de persuader par tous les moyens son auditoire de l'opinion qu'il défend aujourd'hui, dont il pourra tout aussi bien prétendre le contraire demain. Bref, c'est un *sophiste*, terme qui désignait les sages dans les cités grecques démocratiques du siècle de Périclès, mais qui, depuis Platon et jusqu'à aujourd'hui, est devenu une insulte, le signe d'infamie qui marque celui ou celle qui pratique, à la barre ou à la tribune, l'art décrié de la parole persuasive : la rhétorique. Par antithèse avec ce méchant plaideur, Platon et ses disciples ont construit l'image dorée du philosophe, le véritable amant de la sagesse qui, méprisant les opinions changeantes et les auditoires subjugués par les passions et l'ignorance, recherche de manière désintéressée la vérité dans le ciel pur des idées. Au philosophe seul, et non aux sophistes qui corrompent la jeunesse, doit être confiée l'éducation des futurs citoyens ainsi que le pouvoir de diriger la cité. Le philosophe-roi ne s'aventurera guère dans les tribunaux et les assemblées bruyantes. Il révélera la vérité du haut de la chaire d'où il trône sur un auditoire médusé et extatique, au moins dans ses rêves. La doctrine chrétienne et l'Église catholique sauront tirer grand parti de ce statut de maître de vérité pour assurer le pouvoir des évêques et des prêtres, qui inculquent à leurs ouailles l'obéissance aveugle aux dogmes et aux puissants.

A partir de la fin du 19^e siècle s'esquisse pourtant un mouvement timide, toujours minoritaire aujourd'hui, de réhabilitation des sophistes, comme penseurs et acteurs de la vi^e démocratique et de l'application du droit dans des sociétés ouvertes et pluralistes. L'École de Bruxelles, à travers les œuvres d'Eugène Dupréel et de son disciple Chaïm Perelman, en étroite connexion avec le Barreau de Bruxelles et d'importants magistrats, y a contribué de manière majeure¹. En démocratie et dans les États de droit, la vérité n'a pas de maître. Elle n'est pas une idole à adorer. La manifestation de la vérité n'a rien d'une épiphanie : elle est le produit laborieux et fragile du débat contradictoire, nourri d'arguments probables et probants. L'avocat qui assure la défense de son client joue un rôle essentiel en forgeant les moyens de droit et de fait de convaincre les juges qui disent le droit. L'avocat est l'acteur et le pédagogue de cette conception complexe et subtile de la construction de la justice et le défenseur naturel des institutions et des procédures de l'état de droit.

L'enjeu est majeur car les croyants déçus du dogme de la vérité sombrent souvent dans le scepticisme de ceux qui ne croient plus en

1. B. Frydman et G. Lewkowicz (dir.), *Le droit selon l'École de Bruxelles*, éd. de l'ULB, 2022.

L'Avocat vu par le Philosophe

rien et qui, dans une quête éperdue de sens et de direction, se jettent bientôt dans les bras des faux apôtres d'un nouveau culte idolâtre. Ces nouveaux maîtres de vérité auto-proclamés, que notre époque troublée engendre en pagaille, ont pour premier souci de mettre à bas les institutions démocratiques et les règles du procès équitable. Ils rejettent les procédures contradictoires et rêvent d'y substituer des vérités simples et des ordres comminatoires, qui ne souffrent aucune discussion. La fonction de l'avocat est de combattre ses contempteurs de l'État de droit et de les dénoncer pour ce qu'ils sont : des imposeurs et des dangers publics. Ainsi se rejoue aujourd'hui, à 2.500 ans de distance, le grand débat entre les avocats et les pseudo maîtres de vérité. Espérons que cette fois les vainqueurs ne seront pas les mêmes.